



Midi-Pyrénées



Dans les Hautes-Pyrénées, des chèvres pyrénéennes pour la transformation fromagère et la vente directe

Chez Caroline Sépé

Caroline a acheté ses premières chevrettes en 2009 et s'est installée en production caprine et transformation fromagère fermière sur la commune de Peyrouse dans les Hautes-Pyrénées en 2011. Pour choisir la race avec laquelle elle s'installerait agricultrice à plein-temps, Caroline n'a pas réfléchi longtemps : *"cela avait du sens pour moi de m'installer en élevage caprin dans les Pyrénées en choisissant la race pyrénéenne"*



Race locale



Garde des chèvres

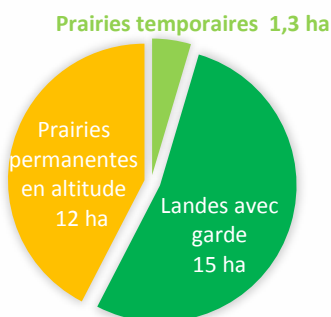


Distributeur automatique de fromages



ÉLÉMENTS-CLÉS DE L'EXPLOITATION

Un troupeau de race Pyrénéenne



- 18 chèvres en lactation et la suite
- 6000 litres de lait produits
- La totalité de la production est transformée en fromages et commercialisée à la ferme.

DONNEES REPERES

Main-d'œuvre : 1 UMO exploitant

SAU : 13,30 ha

- 1,30 ha de prairies temporaires autour du bâtiment d'exploitation
- 12 ha de prairies permanentes peu productives en altitude
- 15 ha de landes avec garde ou parcs mis à disposition autour de l'exploitation

Troupeau : 18 chèvres (en cours d'augmentation - Objectif : 30 chèvres)

Système fourrager : 100 % herbe

COLLECTION THÉMA



TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

• Une exploitation ancrée dans son territoire

Après une expérience professionnelle en laboratoire près de Toulouse, Caroline a changé de voie professionnelle et s'est installée en élevage caprin près de Lourdes.

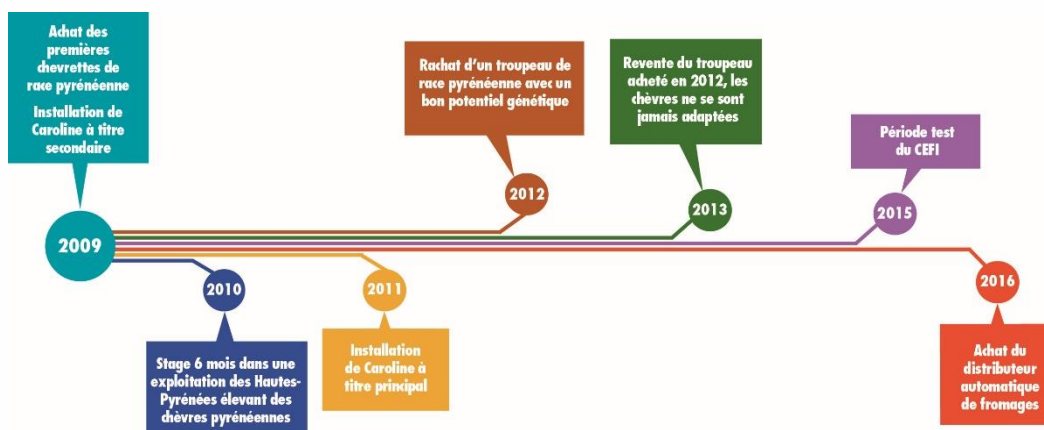
“ JE NE PEUX PAS L'EXPLIQUER, JE ME SUIS TOUJOURS DIT QUE J'ÉLÈVERAIS DES CHÈVRES UN JOUR ! ”

Caroline se rapproche alors de sa famille dans les Hautes-Pyrénées, achète ses premières chevrettes de race pyrénéenne et fait son stage 6 mois chez un éleveur caprin de la région, élevant lui aussi des chèvres de race pyrénéenne. Elle s'installe en 2011 et démarre la transformation fromagère et la vente directe à la ferme, profitant de la proximité de son exploitation avec un lieu à fort potentiel touristique.

En 2015, Caroline construit un projet d'association avec une jeune femme embauchée en Contrat Emploi Formation Installation (CEFI). Cette association a deux objectifs : développer l'exploitation et alléger son temps de travail entre l'élevage, la traite, la transformation et la commercialisation.

Après plusieurs mois de travail en commun, les deux jeunes femmes décident finalement de ne pas poursuivre leur projet d'association. Caroline réalise alors que le poste le plus chronophage est la commercialisation en vente directe à la ferme qui l'oblige à être au magasin en permanence en période estivale. En 2016, elle décide d'investir dans un distributeur automatique de fromages.

• Les dates et innovations-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT



• Race locale à petits effectifs

La chèvre de race pyrénéenne est une chèvre autochtone à poil long, qui peuplait traditionnellement toutes les Pyrénées, du haut Conflent aux Pyrénées-Atlantiques, où elle était réputée pour ses aptitudes laitières. Ses effectifs ont fortement régressé au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, suite à l'exode rural et à la concurrence des races caprines sélectionnées (Alpines, Saanen). Elle était considérée comme quasiment disparue dans les années 80 mais elle a été sauvegardée grâce à des éleveurs passionnés et au travail de l'Inra, de l'Institut de l'Élevage et des Conservatoires régionaux. À ce jour, environ 4000 chèvres pyrénéennes sont recensées avec une répartition qui se situe principalement sur le massif des Pyrénées.

Rustique, la chèvre de race pyrénéenne est particulièrement adaptée à des systèmes d'élevage économes, reposant sur une forte utilisation du territoire, avec le pâturage de prairies naturelles ou de parcours, des zones intermédiaires plus ou moins boisées, voire des estives. Les élevages qui valorisent la race pyrénéenne sont souvent des exploitations de type traditionnel situées en montagne. L'herbe (sous forme de foin ou de pâturage) constitue la base de la ration alimentaire avec une complémentation à base de céréales (maïs, triticale, orge) et de luzerne dépassant rarement 400 g à 500 g de concentrés par jour et par chèvre.



Race mixte, la chèvre des Pyrénées est élevée aussi bien pour la viande de ses chevreaux que pour son lait, transformé en fromage. La majorité des élevages (les deux-tiers environ) sont des élevages allaitants. Ce sont parfois des pluriactifs, ou bien des éleveurs d'ovins ou de bovins qui recherchent une diversification avec un petit atelier caprin. Ils vendent des chevreaux lourds (3-4 mois) ou des brouards (6-8 mois) généralement en vente directe.

Intéressés par la rusticité de cette race et par son caractère authentique, de nombreux fromagers fermiers font aussi le choix de la pyrénéenne. Bien que sa production laitière soit modeste (de 200 à 550 kg de lait par lactation dans des conditions extensives), son lait est riche en matière grasse et donne un fromage apprécié des consommateurs. Sa croissance est plus lente que d'autres races, ce qui conduit le plus souvent les éleveurs à ne mettre les chevrettes à la repro qu'à 18 mois (première mise bas à deux ans). La première lactation est parfois décevante, mais la race présente une longévité intéressante qui compense ce handicap. On rencontre ainsi fréquemment des animaux assurant sans problème particulier plus de 6 lactations. Par ailleurs, le comportement alimentaire de la chèvre des Pyrénées la protège du parasitisme dans la mesure où l'herbe l'intéresse peu : elle préférera toujours manger « la tête en haut ».

Pour mémoire, l'association la Chèvre de race pyrénéenne a été créée en 2004 avec l'ambition de sauvegarder et de développer cette race à caractère patrimonial. Son objectif est de mettre en avant la chèvre de race pyrénéenne comme support de développement durable, afin d'assurer la préservation et la valorisation socio-économique de cette race patrimoniale (contact en fin de fiche).



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT

• Garde des chèvres au pâturage

Le système d'exploitation repose sur la cohérence entre la race pyrénéenne choisie pour sa rusticité et la valorisation des surfaces de landes peu productives mises à disposition autour de l'exploitation. « *Cela se justifie avec des pyrénéennes* » explique Caroline, « *elles sont toujours dans les ronces et mangent la tête en l'air* ».

Les surfaces de l'exploitation ne permettent pas la récolte des fourrages nécessaires à l'alimentation des chèvres. La totalité de l'alimentation est achetée, le foin de prairies naturelles et le regain sont produits par un exploitant voisin. Toute l'exploitation est centrée sur la gestion du troupeau et la commercialisation des fromages fabriqués et vendus à la ferme à partir du printemps qui demandent beaucoup de temps de présence. « *Même si j'avais des terres mécanisables, je n'aurais pas le temps de faire les récoltes* ». Les investissements se limitent ainsi aux bâtiments pour les chèvres et l'engraissement des chevreaux et à un tracteur et une fourche achetés d'occasion pour la manutention des balles de foin.

ZOOM SUR...LA CONDUITE DU TROUPEAU

Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct
Tarissement			Mises-bas								
				Traite manuelle (1 fois par jour), transformation et vente							

Ration journalière des chèvres en lactation en avril

- Foin de PN
- Foin de luzerne
- Regain
- Mélange maïs, pois, féverole, avoine : 400 g/chèvre
- Pâturage en parc de 12h à 16h puis garde de 16h à 18h (20h en été)

Ration journalière des chèvres en lactation en octobre

- Foin de PN
- Mélange maïs, pois, féverole, avoine : 100 g/chèvre
- Pâturage en parc de 12h à 16h puis garde de 16h à 18h



• Un an pour tester une éventuelle association

Fin 2015, Caroline projette de s'associer avec une jeune femme rencontrée par l'intermédiaire du service de remplacement. Ensemble, elles décident de tester une éventuelle association par le biais du Contrat Emploi Formation Installation (CEFI), financé par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Le CEFI est un « contrat de parrainage » qui finance une période d'essai entre un candidat à l'installation hors cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un associé ou d'un repreneur. Le CEFI d'un an permet de tester le projet d'association en conditions réelles avant de s'engager (travail en commun, décisions, organisation...). Un suivi pédagogique est assuré par la Chambre d'agriculture afin d'accompagner la finalisation du projet d'installation.

Après plusieurs mois de travail en commun, les deux jeunes femmes relèvent plusieurs points de tension. « *Nous n'étions pas d'accord sur la répartition du temps de travail* ». Elles prennent alors la décision de mettre fin au CEFI et de ne pas poursuivre leur projet d'association. « *Cela nous a permis de tester notre projet en conditions réelles. Malheureusement, les points de désaccord étaient les points-clés du fonctionnement de l'exploitation* ».



• Distributeur automatique de fromages

Entre la traite, la garde des chèvres au pâturage, la transformation et la commercialisation, l'organisation du travail est un enjeu fort de la durabilité de l'exploitation. « J'ai réalisé que le poste le plus chronophage est finalement ma présence au magasin. Je me stresse pour être prête à 10h le matin et je suis bloquée tous les après-midis ». Caroline a donc pris la décision d'investir dans un distributeur automatique de fromages, réfrigéré et placé dans un chalet à l'entrée de l'exploitation. Les fromages seront disponibles 7 jours sur 7 de 8h à 22h. Caroline continuera quand même à accueillir les clients dès que possible l'après-midi mais cet investissement de 2500 euros lui permet de lever une contrainte importante de son organisation.



► LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Résultats économiques

Le litre de lait produit est valorisé en moyenne à 2,80 €/litre.

Malgré une valorisation des produits correcte, la marge brute dégagée par l'atelier est pénalisée par un coût d'alimentation relativement élevé.

En effet, la structure de l'exploitation ne permet pas de produire des fourrages dont la totalité est achetée.

L'exploitation est en cours de développement et n'a pas encore atteint son rythme de croisière.

Quelques indicateurs économiques

Prix du lait transformé	2 800 €/1000 litres
Charges d'alimentation	345 €/chèvre
Frais de transformation et commercialisation	61 €/chèvre
	183 €/1000 litres
Marge brute de l'atelier avec aides	632 €/chèvre
	1 897 €/1000 litres

Les 3 axes de la durabilité du système

Impact environnemental

2

L'impact environnemental de l'exploitation est doublement positif : les chèvres de Caroline valorisent des surfaces non mécanisables ou boisées et l'élevage de chèvres de race pyrénéenne contribue à la sauvegarde d'une race locale à petits effectifs et à la biodiversité du territoire.

Aspects travail

3

Le système d'exploitation est raisonné pour permettre à une personne d'assurer la gestion du troupeau, la garde des chèvres au pâturage et la commercialisation en vente directe à la ferme. L'achat de fourrages, s'il pénalise la marge brute, est aussi un facteur de simplification du travail. La période intensive reste l'été, où les clients vacanciers doivent pouvoir acheter des fromages sur une large plage journalière. L'investissement dans un distributeur automatique de fromages permet à Caroline de se décharger en partie de l'astreinte du magasin.

REGARDS CROISÉS

Regard d'éleveurs

« Les chèvres pyrénéennes sont très rustiques. J'ai fait des erreurs sur l'alimentation au moment de mon installation mais elles ont bien résisté. Avec des chèvres Alpines, je l'aurai payé plus fort. Elles sont aussi très résistantes au parasitisme et s'adaptent bien au pâturage. Elles valorisent des zones qu'aucun autre animal ne valorise. L'inconvénient, c'est qu'elles sont très hétérogènes sur la production laitière alors maintenant, je me suis prise au jeu : j'ai envie d'avoir des chèvres qui produisent ! ».



Caroline Sépé

Regard d'expert

« Caroline était motivée par la chèvre des Pyrénées dès le début de son installation, avec une réflexion très cohérente sur les atouts de cette race mais aussi sur la façon de gérer ses faiblesses. Bien qu'elle ait dû s'installer avec un troupeau mixte pour des raisons de disponibilité de chevrettes Pyrénéennes et pour rassurer ses financeurs, elle a tenu bon dans son projet et fait aujourd'hui partie des éleveurs les plus dynamiques de la race ».



Lucie Markey,
Chef de projet races
locales à petits effectifs
à l'Institut de l'Élevage

Regard de technicien

« La chèvre pyrénéenne est une race à faible effectif, c'est une contrainte au moment de constituer un troupeau. Il faut nécessairement plus de temps pour façonner son troupeau à ses objectifs de productivité. Sa croissance est plus lente que d'autres races, ce qui conduit le plus souvent les éleveurs à ne mettre les chevrettes à la reproduction qu'à 18 mois pour une première mise bas à deux ans. La première lactation est parfois décevante, mais la race présente une rusticité et une longévité intéressantes qui compensent ce handicap dans des conditions extensives ».



Fanny THUAULT,
Animatrice de
l'association la Chèvre
de race Pyrénéenne

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achevé d'imprimer en Juin 2016 - ISBN : 978-2-36343-729-7 - ISSN : 2416-9617

Réf. Idele : 00 16 502 017 – Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Florence Benoit (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Association La Chèvre de race pyrénéenne

Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Fanny THUAULT – Association La Chèvre de race pyrénéenne - Tél : 05 61 02 14 19 – asso.chevre.pyr@free.fr -

www.chevredespyrenees.org

Catherine de BOISSIEU - Institut de l'Élevage - Tel : 05 61 75 48 30

Un grand merci à Caroline pour le temps qu'elle nous a consacré !

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de FranceAgriMer, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

